



Philippe Huppé
Député de l'Hérault

Monsieur Jean-Baptiste Lemoyne
Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
37 quai d'Orsay
75351 Paris cedex 07 SP

Paris, le 2 juin 2020

Monsieur le Ministre,

Faisant suite à la lettre que je vous ai adressée le 12 mai dernier au sujet de l'importance de l'impact de la crise sur le tourisme de savoir-faire, dont les métiers d'art et les entreprises du patrimoine vivant, je souhaite vous apporter quelques compléments d'information.

Pour de nombreuses entreprises en effet, le tourisme de savoir-faire est devenu bien plus qu'un complément de revenu ou qu'une vitrine, il est une part significative du chiffre d'affaires. Le tourisme de savoir-faire est en outre une chance pour tous nos territoires et pour permettre de varier l'offre à l'égard des étrangers, avides de découvrir la France et toutes ses richesses. Il contribue aussi grandement à dynamiser nos territoires, dont les plus ruraux.

Des sites emblématiques de la diversité des savoir-faire français dépendent en effet de 50% à 80% du tourisme dans leur chiffre d'affaires, je pense par exemple à certaines cristalleries du Grand Est, aux parfumeurs de Grasse, aux verreries de Biot, aux artisans de la fourrure parisiens, aux coutelleries de Laguiole, aux joailliers qui travaillent le Grenat à Perpignan ou encore aux fabricants de Makhila basques, tous contribuent comme vous le savez à la perpétuation de métiers d'excellence qui sont la richesse et l'histoire de nos territoires. Les viticulteurs ou les artisans de la gastronomie sont aussi durement impactés, je pense à la fabrique d'huile d'olives l'Oulibo, aux caves de roquefort, aux brasseurs ou encore aux ateliers de jambon basques.

Ces savoir-faire sont la vitrine de la France à l'international, ils sont notre fierté mais ils sont aussi créateurs d'emplois implantés et non délocalisables. Pour ces raisons, il me semble nécessaire de permettre à ces entreprises qui vivent du tourisme de pouvoir bénéficier du même soutien que les entreprises du tourisme.

Ne doutant pas de votre intérêt en la matière, je me tiens naturellement à votre disposition pour échanger sur ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes cordiales salutations.

Philippe Huppé